



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002652

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Management et ingénierie du tourisme

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle « MIT » est organisée en convention avec le lycée hôtelier P. Augier de Nice. La présentation des métiers visés pour cette formation est lisible et bien argumentée ; il s'agit de former des cadres polyvalents capables de s'adapter aux situations, exerçant dans l'ensemble des domaines du tourisme réceptif : agence de voyages, office de tourisme, palais des congrès. Les aspects professionnalisants sont cohérents avec les objectifs de la formation qui intègre le passage d'une certification en langue (TOEIC). Il existe une volonté affichée d'accueillir un large panel d'étudiants originaires de licences généralistes dès lors que les formations sont cohérentes avec une poursuite d'études dans cette licence professionnelle, « Langues étrangères appliquées » (LEA), « Administration économie et sociale » (AES), « Droit, économie, gestion » auxquels s'ajoutent les DUT « Techniques de communication » (la réalité des effectifs est différente).

Une sélection est effectuée par le recrutement : sur 500 dossiers, 70 à 80 sont retenus soit un sur six. Cette licence professionnelle vient compléter l'offre existante (« Ingénierie de la valorisation touristique des territoires » IVATT), la licence « Eco-gestion » option : « Tourisme », et la formation de guide interprète (en troisième année de licence (L3). Du point de vue du contexte socio-économique, elle répond à un besoin identifié du milieu professionnel de la Côte d'Azur et complète les formations nombreuses en BTS « Tourisme ». La dimension internationale apparaît comme un axe prioritaire de son développement.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	65
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 % / 65 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	> 46 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Année 2006-2005)	55 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est en capacité de concurrencer une autre licence professionnelle de l'université, car plus argumentée et davantage en lien avec le milieu professionnel. La formation est placée sous la responsabilité d'un enseignant du second degré PRAG, enseignant d'économie et responsable du pôle « Tourisme » de Nice-Côte d'Azur à l'Université de Nice Sophia Antipolis. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique très diversifiée, structurée autour d'enseignants intervenant de façon significative dans la formation, en association avec des professionnels extérieurs dont la contribution est valorisée.

Le pilotage est aisé compte-tenu d'un conseil de perfectionnement bien représentatif exploitant avec pertinence les évaluations mises à sa disposition. Les partenariats sont nombreux, variés et formalisés par la représentation des professionnels au sein de l'établissement. Les étudiants sont très majoritairement titulaires du BTS ou de DUT sur les quatre dernières années illustrant, la volonté de l'université d'ouvrir l'accès à un niveau L3 pour ces titulaires de diplômes, y compris BTS « Secrétariat ». La licence professionnelle offre ainsi aux étudiants la possibilité d'accéder à des emplois qualifiés dans un secteur porteur de la région, mais l'effectif de L2 et des autres diplômes reste réduit. Le taux d'insertion correspond à 50 %, mais un grand nombre d'étudiants n'a pas répondu à cette enquête (23 %). Il convient de souligner que la durée de recherche d'emploi est courte et que très souvent, cet emploi est en lien avec le lieu de stage ; le taux de poursuite d'études est maîtrisé à 12 %.

- Points forts :
 - Le soutien du milieu professionnel.
 - Le lien étroit entre les stages et les emplois occupés.
 - La réelle insertion des diplômés dans le secteur du tourisme.
 - L'ouverture à l'international.

- Points faibles :
 - Une formation à destination quasi-exclusive des BTS et DUT.
 - Le suivi insuffisant du devenir des diplômés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'établissement doit encourager l'accès de la formation aux étudiants issus de la deuxième année de licence (L2), mettre en œuvre l'analyse pertinente du devenir des diplômés afin d'ajuster la formation et de continuer à répondre aux attentes du marché du travail régional dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Il est recommandé de développer la formation continue et la validation des acquis de l'expérience dans la mesure où il existe une demande locale des professionnels en poste. L'université doit encourager l'accès de la formation par la voie de l'apprentissage qui permettrait, si elle est développée progressivement, d'apporter des ressources à cette formation. La prise en compte du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, et l'exploitation des données qualitatives de cette insertion doivent être encouragées.